Formalités d'admission

**Les pré-visites :**  
  
Dès que vous prévoyez l'entrée de votre enfant au centre de rééducation, prenez contact avec le service des admissions.  
La secrétaire vous expliquera toutes les démarches à réaliser et pourra vous proposer de visiter l'établissement.

**Le jour de l'arrivée :**   
  
Vous devez vous présenter à l'accueil, ensuite vous serez orienté vers le service des admissions. Vous devrez être muni des pièces suivantes :

* pièces d'identité
* livret de famille
* carte vitale et attestation
* attestation d'affiliation à une mutuelle
* carte de santé
* certificat de non contagion
* 4 photos d'identité

**S'il y a lieu :**

* + carte d'invalidité
  + notification de décision de l'Allocation d'Education Spéciale en cours de validité